

Picral 4%

Numero d'article: 17 00 07

Buehler GmbH

40599 Düsseldorf

**BUEHLER**

Date d'émission: 15.11.2010, Révision: 15.11.2010

Page 1 / 5

1 Identification de la substance / préparation et de la société**Picral 4%****Numero d'article: 17 00 07**



Utilisation: Solution d'attaque pour échantillon métallographique
Utilisation identifiée: aucun
Mode d'action: Voir l'information de produit.
Société: Buehler GmbH
 In der Steele 2
 40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE
 Téléphone: +49 (0) 211 974100
 Téléfax: +49 (0) 211 97410 79
 Site internet: www.buehler-met.de
 E-mail: info@buehler-met.de

Téléphone en cas d'urgence: 0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent: Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques: Risque d'explosion du produit à l'état sec.
 Voir le chapitre 10.

Autres dangers: aucun

Symbole de danger:


 Facilement inflammable Nocif

Phrases-R: R 11: Facilement inflammable.
 R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion.

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
80 - < 100	Éthanol
	CAS: 64-17-5, EINECS/ELINCS: 200-578-6 EU-INDEX: 603-002-00-5 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Liq. 2, H225
	EEC: F, R11
3 - < 5	Acide picrique
	CAS: 88-89-1, EINECS/ELINCS: 201-865-9 EU-INDEX: 609-009-00-X ECB-Nr.:
	GHS/CLP: -
	EEC: T-E, R3-4-23/24/25

Commentaire relatif aux composants: Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales: En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation: Assurer un apport d'air frais.
 En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.
 En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion: Appeler aussitôt un médecin.
 Ne pas faire vomir.
 Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Indications pour le médecin: Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre. Mousse.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Sol très glissant suite au déversement du produit. Veiller à assurer une aération suffisante.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Eviter le dessèchement. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
80 - < 100	Éthanol / 1000 ppm, 1900 mg/m ³ , TMP 84, FT 48
3 - < 5	Acide picrique / - ppm, 0,1 mg/m ³ , -

Protection respiratoire: Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.
Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2.

Protection des mains: Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).
Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection corporelle: Vêtement de protection léger en matière plastique.

Mesures générales de protection: Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les vapeurs.
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Protéger la peau en appliquant une pommade.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement: non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat: liquide

Couleur: incolore

Odeur: caractéristique

Valeur du pH: non applicable

Valeur du pH [1%]: non applicable

Point d'ébullition [°C]: ~ 78

Point d'éclair [°C]: 12

Température d'inflammation [°C]: 425

Limite inférieure d'explosion: 3,5 Vol. %

Limite supérieure d'explosion: 15 Vol. %

Propriétés comburantes: non

Pression de vapeur [kPa]: ca. 5,9 (20°C)

Densité [g/ml]: 0,88 (20°C / 68,0°F)

Densité de versement [kg/m³]: non applicable

Solubilité dans l'eau: miscible

Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]: non déterminé

Viscosité: non applicable

Densité relative de vapeur par rapport à l'air: ca. 1,6

Vitesse d'évaporation: non déterminé

Point de fusion [°C]: ca. -114

Auto-inflammation [°C]: non déterminé

Temp. de décomposition [°C]: non applicable



10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation. Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air. Corrosif pour les métaux.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

12 Informations écotoxicologiques




Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non applicable
2006/11/CE:	non applicable
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination



Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070104*



14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1170 ÉTHANOL EN SOLUTION 3 II
- Code de classification:	F1
- Etiquettes de danger:	
- ADR LQ	LQ4: 3 I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 2 (D/E)
Classification selon IMDG:	UN 1170 Ethanol solution 3 II
- EMS	F-E, S-D
- Etiquettes de danger:	
- IMDG LQ	1 I
Classification selon IATA:	UN 1170 Ethanol solution 3 II
- Etiquettes de danger:	

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé	
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé	
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.	
Symbole de danger:		
	Facilement inflammable	Nocif
Contient:	Acide picrique	
Phrases-R:	R 11: Facilement inflammable. R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion.	
Phrases-S:	S 7: Conserver le récipient bien fermé. S 16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S 23.3: Ne pas respirer les vapeurs. S 36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S 35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.	
Caractéristique particulière:	aucun	
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG	
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).	
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.	
Authorisation, TITRE VII:	non applicable	
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable	

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 11: Facilement inflammable. R 3: Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition. R 4: Forme des composés métalliques explosifs très sensibles. R 23/24/25: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
Mentions de danger (Chapitre 03):	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	~ 89%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®